

15 février 1938 – Un chauffeur de taxi assassiné près du marégraphe

En 1933, Auguste Ruchau, agent retraité de la *Compagnie du chemin de fer du Nord*, domicilié dans la capitale, au n°18 boulevard Barbès, apprend par un ami lieutenant de port à Marseille, que le poste de gardien du marégraphe est vacant.

Né à Paris le 27 mai 1874, Auguste Eugène Ruchau est l'un des sept enfants d'un menuisier et d'une blanchisseuse. Il obtient un certificat de fin d'études primaires avant d'exercer plusieurs métiers de vendeur dans la capitale. Il travaille ensuite dans une usine de Stains, au nord de la capitale, avant d'entrer au service de la *Compagnie des chemins de fer du Nord*, à l'âge de 32 ans. Cette compagnie ferroviaire emploie déjà son père et trois de ses frères.

Marié depuis le 20 novembre 1903 avec une corsetière originaire de Rouen, Ruchau n'a pas d'enfant. Une fiche d'évaluation professionnelle le décrivait comme sans "aptitudes particulières propres à le faire s'élever dans la hiérarchie", mais "comme un sujet travailleur, apportant beaucoup de bonne volonté dans son travail, et s'efforçant de donner satisfaction". Ruchau est retraité des chemins de fer depuis le 1^{er} septembre 1932.

Sa candidature semble donc offrir toutes les garanties souhaitées, et après quelques complications dont l'Administration a le secret, il est nommé à titre provisoire et invité à prendre ses fonctions le 1^{er} septembre 1933. Il est ensuite titularisé l'année suivante.

Du point de vue technique, l'exercice d'Auguste Ruchau constitue une période très routinière et pratiquement sans évolution marquante. Tout au plus peut-on signaler le changement d'adresse du Service du nivellement général de la France, le renouvellement du stock de papier d'enregistrement pour le marégraphe totalisateur et l'arrivée de Léon Gourret à la tête du Service maritime des Bouches-du-Rhône.

En janvier 1938, Auguste Ruchau fait part de son désir de quitter le Marégraphe pour raison de santé. Il donne officiellement sa démission à dater du 1^{er} juin et s'installe de nouveau à Paris, dans le dixième arrondissement où il décède le 20 septembre 1946.

Les cinq années où Auguste Ruchau séjourne sur la Corniche sont très riches au niveau politique et social avec l'affaire Stavisky, l'expérience du front populaire et les accords de Matignon, la montée du nazisme ou la crise de Munich, pour ne citer que certains des événements nationaux ou internationaux les plus marquants.

A Marseille, l'École de navigation s'installe sur la Corniche en 1935, le bassin de natation du vallon des Auffes est aménagé en 1936, et la Station marine d'Endoume rouvre ses portes en 1937. Alexandre de Yougoslavie est assassiné sur la Canebière et Henri Tasso (1882-1944), fils d'immigré italien, est élu maire, un an avant la victoire du front populaire dont les candidats obtiennent à Marseille un score nettement supérieur à celui de la moyenne nationale. C'est l'époque du Marseille-Chicago de Carbone et de Spirito, où le gangstérisme n'a pas réellement de frein.

Comme pour illustrer cette ambiance générale, les dernières semaines d'Auguste Ruchau au marégraphe sont marquées par un crime qui, sous le titre "Un chauffeur marseillais assassiné

à son volant”, fait l’objet d’un articulet dans le journal *L’Humanité* du 15 février 1938 : “vers 2 heures du matin, raconte le quotidien national, promenade de la Corniche, à hauteur du marégraphe, un chauffeur de taxi (...), a été trouvé tué au volant de sa voiture”. Il “avait reçu une balle de revolver derrière la tête”. Le papier donne en pâture quelques renseignements supplémentaires alors que le lendemain, le même fait-divers fait aussi l’objet d’une brève de quatre lignes dans le *Journal des débats politiques et littéraires*.

Le Petit Marseillais et *Le Petit Provençal* précisent que le crime a eu lieu à une cinquantaine de mètres du marégraphe et à une vingtaine de mètres de la rue du docteur Frédéric Granier, qui précède la longue façade de la villa Montclar.



La photographie illustrant l'article du Petit Marseillais, cohérente avec la description du lieu du crime (la photographie du Petit Provençal l'est beaucoup moins). La croix indique l'endroit où se trouvait le taxi du crime.

Le Petit Provençal indique que le taxi tragique est un véhicule de marque Citroën d’un modèle ancien. Il est troublant de constater que, sur la carte postale ci-dessous, un véhicule de type Citroën type A, commercialisé à partir de 1919, est quasiment à l’emplacement de la croix évoquée ci-dessus (le véhicule rouge est une Citroën 5 CV dont les premiers modèles sont sortis d’usine en 1925). Sur les deux images, les murs des bâtiments du marégraphe sont d’une couleur ocre assez sombre, sensuelle et cuivrée comme une peau bronzée, qui contraste avec le blanc des pierres de Cassis des encadrements de fenêtres.

A.C.

